

Notes aux autrices et auteurs

PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

Considérations générales

Les autrices et auteurs doivent remettre leur texte en version numérique par courriel, au format .docx, et conservent une copie de leur texte.

Les titres d'œuvres prennent l'italique, de même que les expressions en langue autre que le français. Lorsqu'ils sont en français, les titres prennent la majuscule au premier mot seulement (sinon suivre les règles de la langue du texte pour les références d'une autre langue que le français). Les titres d'articles, de chapitres, de nouvelles, d'essais ou de poèmes sont mis en romain, entre guillemets.

On préférera les guillemets français (« exemple »), réservant les guillemets anglais pour les citations à l'intérieur des citations.

Les lettres accentuées maintiennent leur accentuation lorsqu'elles sont en majuscules.

Il faut préférentiellement insérer une espace insécable entre la ponctuation haute et le mot voisin (avant le point-virgule, le deux-points, le point d'exclamation, le point d'interrogation et le guillemet fermant, après le guillemet ouvrant).

Images

Les cartes, figures et tableaux qui accompagnent le texte doivent être prêts à être reproduits. Les photographies sont fournies au format numérique .jpg, .png ou .tff (résolution minimale de 300 points par pouce) avec indication de leur localisation dans le texte. Les illustrations doivent être libres de droits de reproduction.

Féminisation

De préférence, on utilisera les doublets, féminin en premier, (par ex : chercheuse et chercheur) plutôt que le point médian. Quand un adjectif suit le doublet, il est accordé au masculin.

Références bibliographiques intratextuelles

Pour publication papier

Les références bibliographiques intratextuelles doivent être placées entre parenthèses et doivent préciser le nom de l'auteur, de l'année de publication et, s'il s'agit d'une citation précise, la page du passage cité : (Cohen, 1993 : 108). Si le nom figure déjà dans le texte, il suffit d'indiquer l'année de publication et la page. On distingue les renvois multiples à des textes d'une même personne publiés au cours d'une même année en utilisant des lettres minuscules après l'année de publication (1990a, 1990b). Lorsqu'il y a plusieurs références signalées au même moment, elles sont placées entre parenthèses et sont séparées par des points-virgules (Cohen, 1993 : 112 ; Gould, 1990a : 87).

Pour publication numérique

Les références bibliographiques intratextuelles seront toutes mises en note de bas de page, dont la mention du nom respectera l'ordre habituel Prénom Nom.

Pour publication multi-supports

Les références bibliographiques intratextuelles seront toutes mises en note de bas de page, dont la mention du nom respectera l'ordre habituel Prénom Nom.

Citation longue

Les citations longues (de plus de trois lignes) doivent être mises en retrait, sans guillemets.

Toute modification apportée à une citation doit être signalée entre crochets ([exemple]) ; des points de suspension entre crochets signalent la suppression d'un segment de la citation ([...]). Toute modification typographique ou linguistique apportée à une citation doit être signalée par une mention en fin de citation : (ma/notre traduction), (je souligne/nous soulignons).

Notes de bas de page

Il est recommandé de ne pas abuser des notes qui doivent être numérotées et présentées en bas de page. Les références bibliographiques doivent être placées à la fin du texte. Elles doivent être données par ordre alphabétique d'auteurs, d'auteurs et par ordre chronologique croissant lorsque plusieurs références d'une même personne sont citées. *Toutes les informations pertinentes doivent être données.* Les références doivent absolument être normalisées en tenant compte des règles présentées plus bas.

S'assurer que tous les ouvrages cités dans le texte se retrouvent dans la bibliographie et maintenir dans la bibliographie les ouvrages qui n'ont pas été cités dans le texte. Ne jamais inscrire dans la bibliographie un dictionnaire usuel de langue qui a été cité ; la référence à ce dictionnaire sera placée entre parenthèses, dans le texte même, et ne comportera que le nom dudit dictionnaire.

Dans le cas d'un titre en anglais, tout est en minuscules (sauf la capitale initiale) s'il s'agit d'un article ; on met une majuscule à tous les mots sauf aux articles, aux conjonctions de coordination, aux prépositions et au « to » du verbe à l'infinitif, dans le cas d'un livre.

Tableau récapitulatif

Type de travail	Explication	Exemple
Article de revue	NOM, prénom (année), « Titre de l'article », <i>Nom de la revue</i> , vol., n°(mois ou saison s'il y a lieu), pagination de l'article. NOM, prénom (année), « Titre de l'article », <i>Nom de la revue</i> , mois ou saison s'il y a lieu, pagination de l'article.	LAILLOU SAVONA, Jeannette (1980), « Narration et actes de parole dans le texte dramatique », <i>Études littéraires</i> , vol. 13, n° 3 (décembre), p. 471-493. VONARBURG, Élisabeth (1979), « Magazines, fanzines et autres zines... », <i>Solaris</i> , n° 29 (octobre), p. 26. RIBEILL, Georges (1987), « L'hiver de grève des cheminots », <i>Vingtième siècle. Revue d'histoire</i> , octobre-décembre, p. 21-29.
Article de journal	NOM, prénom (année), « Titre de l'article », <i>Nom du journal</i> , date[sans l'année], pagination de l'article ou URL.	PERRAULT, Joseph-François (1835), « Parlement provincial du Bas-Canada », <i>La Gazette de Québec</i> , 21 novembre, p. 1.
Actes de colloque	NOM, prénom (dir.) (année), <i>Titre de l'ouvrage</i> , précisions sur le colloque, ville, éditeur.	CONSTANS, Ellen (dir.) (1990), <i>Le roman sentimental</i> , actes du colloque international des 14-15-16 mars 1989, Limoges, Trames.
Disque	NOM, prénom (année), <i>Titre</i> , format, étiquette, numéro.	LECLERC, Félix (1972), <i>L'alouette en colère</i> , album, Philips, 6325022.
Film, vidéocassette	NOM, prénom du réalisateur (année), <i>Titre</i> , maison de production, description.	BEAUDIN, Jean (1976), <i>J. A. Martin, photographe</i> , Office national du film, fiction, 35 mm, couleurs, 101 min.
Site web	NOM, prénom (année de création ou de mise à jour), « Titre de l'article », <i>Titre</i> , complément d'information sur la date, [type de support], adresse URL.	KAHN, Annie (1996), « Le petit Robert électronique », <i>Le Monde multimédia</i> , semaine du 9 septembre, [en ligne], http://www.lemonde.fr/multimedia/sem3796/textes/sel37961.html .
Lettre	NOM, prénom du destinataire (année), lettre à prénom et nom du destinataire, date [sans l'année], précisions sur les archives, sur le fonds, sur le classement.	GARNEAU, Alfred (1870), lettre à Henri Raymond Casgrain, 22 février, Archives du Séminaire de Québec, fonds Casgrain, tome 3 (0450), n° 65.
Texte inédit	NOM, prénom (année de l'écriture si connue), « Titre du texte ». Cadre dans lequel ce texte a été présenté. Inédit.	THÉRIEN, Gilles (1990), « Le topos de la captivité ». Texte présenté au colloque « Before 1860 Discourse/Language in Canada. Avant 1860. Discours et langue au Canada ». Inédit.
Titre d'un dossier de revue	NOM, prénom (année), « Titre de l'article », <i>Nom de la revue</i> , « Titre du numéro », vol., n° (mois ou saison), pagination de l'article.	ROBERT, Lucie (1989), « La naissance d'une parole féminine autonome dans la littérature québécoise », <i>Études littéraires</i> , « L'autonomisation de la littérature », vol. 20, n° 1 (printemps-été), p. 99-110.

Mémoire ou thèse	NOM, prénom (année), « Titre du mémoire ou de la thèse », type de document, ville, université.	LABERGE, Suzanne (1977), « Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.
Mention du traducteur	NOM, prénom (année), <i>Titre</i> , précisions sur la traduction, ville, éditeur.	BAKHTINE, Mikhaïl (1984), <i>Esthétique et théorie du roman</i> , traduit par Daria Olivier, Paris, Gallimard.
Nombre de pages	Livre : ne pas l'indiquer. Article : pagination totale obligatoire. Section, chapitre, partie, etc. : pagination totale obligatoire.	SPEHNER, Norbert (1995), <i>Les fils de Jack l'Éventreur. Guide de lecture des romans de tueurs en série</i> , Québec, Nuit blanche éditeur. DANSEREAU, Estelle (1996), « Lieu de plaisir, lieu de pouvoir : le bavardage comme contre-discours dans le roman féministe québécois », <i>Voix et images</i> , n° 63 (printemps), p. 429-451. KNOX, Katie (1994), « Désir dans Le désert mauve », dans Nicole FORTIN et Jean MORENCY (dir.), <i>Littérature québécoise : les nouvelles voies de la recherche</i> , Québec, Nuit blanche éditeur, p. 69-76.
Pseudonyme	Demander à l'auteur de préciser le nom véritable entre [] à la suite du pseudonyme.	MARCEL, Jean [pseudonyme de Jean-Marcel Paquette] RINGUET [pseudonyme de Philippe Panneton]
Sigle	À maintenir dans les références bibliographiques.	GASQUY-RESCH, Yannick (1994), <i>Littérature du Québec. Histoire littéraire de la francophonie</i> , Paris, EDICEF/AUPELF.
Citation de deuxième main	Renvoyer à la deuxième source dans laquelle est citée la première et non le contraire.	(Thérien, cité dans Martineau, 1994 : 12) La source première est Thérien, alors que la deuxième source est Martineau.
Maison d'édition	Utiliser la formulation entière et précise.	Éditions du Seuil, Gallimard, P.O.L, Éditions de Minuit
Référence de propos recueillis par un tiers	L'auteur est toujours la personne interviewée (le tiers étant signalé après le titre du texte).	BOTT, François (2012), « Enquêter sur des images. Entretien avec François Bott », propos recueillis par Audrey Lemieux en juin 2007, dans Robert DION et Frances FORTIER (dir.), <i>Portraits de l'écrivain en biographe</i> , Québec, Éditions Nota bene, p. 121-139.